

CHABBAT TSAV HAGADOL - PESSAH

Horaires

CHABBAT TSAV HAGADOL

Veille de Pessah

Vendredi 11 avril 2025 :

- Minha suivi d'Arvit de chabbat : **19h00**
- All. des bougies de chabbat : **entre 19h14 et 19h45**

Samedi 12 avril 2025 :

- Chahrit : **7h15**
- ✓ Adath Yéchouroun : **8h00**
- Interdiction de consommer le hamets : à partir de 11h16**
- Annulation du Hamets et Kol Hamira : avant 12h35**

- Minha : **20h00**
- Arvit du 1er soir de Pessah : **21h00**
- ✓ Adath Yéchouroun :
- Minha : **20h00** - Arvit : **21h15**

Suite des horaires (entrée de Pessah) voir page 4

Paracha : Lévitique 6, 1 - 8, fin :

Suite des préceptes sur les sacrifices ; investiture des prêtres.

Haphtara : Malachie 3, 4 - fin du livre :
Le grand jour final.

HORAIRES E SEMAINE (*) :

- **Office du matin :**
- Mardi, mercredi et vendredi : 7h00
- Lundi et jeudi et Roch Hodèch : 6h45
- Dim. et jours fériés : 7h45
- **Office du soir :** 18h45
- À partir du mardi 15 avril 2025 : 19h00

(*) Durant toute la période de la fête de Pessah les offices du matin et du soir ont lieu à l'EDJ, Palaprat reste fermée.

Nous informons les fidèles que l'ORT assurera les offices pour les fêtes de Pessah.

HORAIRES (zmanim) Toulouse :

- Mercredi 9 avril 2025 :**
- Mise Téf. : 06h22
 - Plag : 19h08
 - Coucher du Soleil (Chkia) : 20h30
 - Kriat Chéma (Tombée nuit/tsèt) : 21h06
- Vendredi 11 avril 2025 :**
- Mise Téf. : 06h18
 - Plag : 19h09
 - Coucher du Soleil (Chkia) : 20h32
 - Kriat Chéma (Tombée nuit/tsèt) : 21h08
- Lundi 21 avril 2025 :**
- Mise Téf. : 06h00
 - Plag : 19h18
 - Coucher du Soleil (Chkia) : 20h44
 - Kriat Chéma (Tombée nuit/tsèt) : 21h21
- Mardi 22 avril 2025 :**
- Mise Téf. : 05h58
 - Plag : 19h19
 - Coucher du Soleil (Chkia) : 20h45
 - Kriat Chéma (Tombée nuit/tsèt) : 21h22

MIKVE DAMES :

- Contacter Mme DRAY au 06 86 37 53 03
Du merc. 9 au merc. 30/04 inclus :
contacter Mme COHEN au : 06 89 93 43 15
Le Vendredi soir et les soirs
d'entrée de fête : contacter Mme MATUSOF
au 05 61 32 83 05 ou 06 81 85 87 72

EDITO...

Pessa'h qui symbolise la fête de la Liberté, ne se limite pas à relater la sortie d'Égypte et à marquer la fin de l'esclavage de notre Peuple. En effet, par essence, Pessa'h délivre un message universel et intemporel à savoir que la véritable libération ne peut exister sans la foi.

Lorsque les Hébreux quittèrent l'Égypte, ils ne disposaient ni d'armes, ni de stratégies. Ils possédaient seulement une promesse divine et la profonde conviction que leur destinée ne pouvait être celle de l'asservissement.

Cette foi inébranlable leur a permis de traverser la mer Rouge et d'entamer un voyage de quarante ans vers la Terre d'Israël.

Toutefois, la liberté « physique » caractérisée par la fin de la servitude, n'est pas en soi suffisante. Dans la prière, nous l'exprimons : « Tu nous as délivrés d'Égypte et Tu nous as rachetés de la maison des esclaves. ». Quelle est donc cette différence entre la notion de « délivrance » et celle de « rachat » ? Certains commentateurs expliquent que le rachat de la maison des esclaves, désigne la délivrance physique, alors que la libération d'Égypte fait allusion au sauvetage spirituel.

En effet, si sur le plan physique, le Pharaon d'Égypte avait asservi les Hébreux, réduits en esclavage, sur le plan spirituel, les Enfants d'Israël baignaient dans l'idolâtrie jusqu'au 49ème niveau d'impureté.

Ainsi, Pessa'h nous enseigne que la véritable liberté est avant tout intérieure, qu'elle réside dans l'aptitude à croire à un avenir meilleur et à manifester notre confiance à notre Père tout puissant. La Matsa symbolise précisément ce pain

de misère devenu pain de foi, révélant ce saut de la contrainte à l'espérance.

La Haggadah transmet que chacun doit s'approprier cette fête de la délivrance et que chaque génération doit vivre Pessa'h comme une libération personnelle : « Et si le Saint, béni soit-Il, ne nous avait pas fait sortir d'Égypte, nous serions encore esclaves ».

Aujourd'hui, face aux épreuves, aux tensions et aux menaces qui pèsent sur Israël et sur les communautés juives à travers le monde, le message de Pessa'h prend une dimension essentielle. A nouveau, le peuple juif se trouve confronté à des défis existentiels, puisant sa résistance dans son histoire, sa foi et ses valeurs, ayant toujours été des remèdes pour traverser les exils, les persécutions et les guerres.

Cette année, à travers le monde, la célébration de Pessa'h sera marquée par la prière pour la délivrance de nos otages, la protection de nos Hayalims, la guérison des blessés, le réconfort pour ceux privés d'un membre de leur famille à la table du Seder. Pessa'h consolidera la solidarité avec Israël et nos prières pour celles et ceux qui luttent pour préserver l'identité et la liberté du peuple juif. Comme l'a dit le roi David : « L'Éternel est ma lumière et mon salut, de qui aurais-je crainte ? » (Psaumes 27:1).

En ce Pessa'h, rappelons-nous que la liberté commence dans la foi, et que, malgré les rudesses de l'histoire, l'espoir demeure notre plus fidèle allié.

Pessa'h Cacher véSamea'h !

Doron NAÏM, Rabbin de Toulouse.



SEDARIM COMMUNAUTAIRES
ORGANISÉS PAR L'ACIT
SAMEDI ET DIMANCHE
12 ET 13 AVRIL 2025 À L'EDJ
UN KIDDOUCH SERA OFFERT
DIMANCHE MIDI À L'ISSUE DE L'OFFICE

TARIFS PAR REPAS	PRIX
REPAS ADULTES	75 €
REPAS ENFANTS DE 5 à 12 ANS	30€

Le menu vous sera communiqué sur demande

RESERVATIONS OBLIGATOIRES AUPRÈS DE L'ACIT AU 05.62.73.46.46

2 PLACE RIQUET 31000 TOULOUSE



L'ACIT vous invite à partager un moment de convivialité à l'occasion du

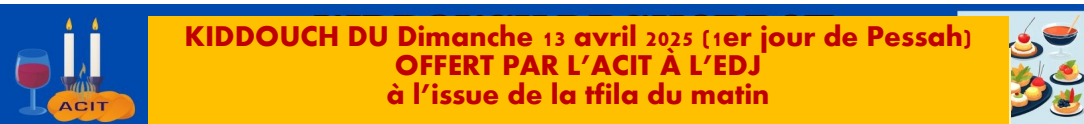
CHABBAT HAGADOL

Vendredi et samedi
11 et 12 Avril 2025 à l'EDJ

RESERVATIONS OBLIGATOIRES AUPRÈS DE L'ACIT AU 05.62.73.46.46

TARIFS PAR REPAS	PRIX
REPAS ADULTES	40 €
REPAS ENFANTS ET ETUDIANTS	20€

2 PLACE RIQUET 31000 TOULOUSE



KIDDOUCH DU Dimanche 13 avril 2025 (1er jour de Pessah) OFFERT PAR L'ACIT À L'EDJ à l'issue de la tffila du matin

MARIAGE :

Léa HAGEGE et William ODSI, le 08/04/2025 à 17h30 à Hékhhal David.

Mazal Tov aux familles.

DECES :

AMSALLEM Georges, 95 ans de Saïda (Algérie).

IFRGAN Georges, 91 ans d'Oujda (Maroc).

LEVI Yves, 79 ans de Alger (Algérie).

Nos condoléances aux familles.

AZGUIR :

Lundi 7 avril 2025 :

Azguir de la semaine de AMSALLEM Georges (soir)

Azguir du mois de BENHAMOU Simone (soir) à l'EDJ.

Mardi 8 avril 2025 :

Azguir de la semaine de IFRGAN Georges (soir).

Jeudi 10 avril 2025 :

Azguir du mois de AMSALLEM Georges (soir)

Azguir du mois de BENCHIMOL Suzanne (soir)

Azguir du mois de BITOUN Raymonde (soir)

Azguir du mois de CHEKROUN Aldjia (soir)

Azguir du mois de CHEMOUNY Pierre (soir)

Azguir du mois de IFRGAN Georges (soir).

Azguir des 12 mois de TEBOUL Maurice (soir)

Vendredi 11 avril 2025 :

Azguir des 11 mois de DANAN Anette (matin)

Azguir anniv. de KOUBY Armand (matin) à Palaprat.

Samedi 12 avril 2025 :

Azguir des 12 mois de BENDAYAN Mair (matin)

Azguir des 12 mois de LE DAVAY Sarah (matin)

Azguir des 12 mois de ZEMMOUR Lucette (matin)

Jeudi 17 avril 2025 :

Azguir des 11 mois de GUEZ Charles (matin)

Dimanche 20 avril 2025 :

Azguir des 11 mois de GUEGAN Gilberte (soir)

Lundi 21 avril 2025 :

Azguir des 11 mois de SELLEM Françoise (soir) à l'EDJ.

AZGUIR ANNIVERSAIRES :

Mardi 8 avril (10 Nissan) : AMSLEM Ernest, BENDAYAN Jeanine, BENSOUSSAN Josiane, CAUSANSKI Boris, CHEMAMIA Esther, BEDDOUK Edouard, SLODZIAN Golda.

Mercredi 9 avril (11 Nissan) : AMIEL Solange, BARKATE Norbert, BENSOUSSAN Esther, BENZEKRI Fortune, BENZEKRI Messaouda, GRUNFOGEL Jacques, PARIENTE Raymond, SZPILFOGIEL Auszel, TEBOUL Maxime, TORJEMAN Michel.

Jeudi 10 avril (12 Nissan) : ALLOUCHE Prosper Messaoud, AMSALLEM Marcel, ASSOULINE Albert Isaac, BEDJAI Micheline, BERREBI Marie, BERREBI Marie Suzette, GRUMBACH André, KOUBY Fity, LEVY Simha Sophie, OBADIA Renée, SELLEM Samuel.

Vendredi 11 avril (13 Nissan) : ALCOLOUMBRE Annie, AMAR Jacques, BEDOCK Simon, BENSALD Désiré Aaron, BENSIMON Robert, CHICHE Richard, GRATZER Germain, GUEDJ Armand, KOUBY Armand, MAALEM Elie, MIGUERES Jean, SIKSOU Jean, TAIEB Helene, TAIEB Hélène, ZERBIB René Samuel.

Samedi 12 avril (14 Nissan) : AMAR Moïse, AOUDAY Léonnie, ATTAIECH Rachel, DODO Hilda, ELBEZE Alice, SICSIC Yvon.

Dimanche 13 avril (15 Nissan) : ALTER Sojcher bat Aaron, BAC Maurice, BENHAMOU Perle née AYACHE, BENSALD Georgette, BLINDER Moïse, DRAI Odette, ELBEZE Diamanti Hélène, ELBEZE Helene, ETTOUATI Jacques, JUDKIEWICZ Claude, LEVY Annette, NAHON Nouna, PARTOUCHE René, TOUBOUL Clotilde, TRZANE Ita.

Lundi 14 avril (16 Nissan) : AIACH Gabriel, AYMAR Robert, ETTOUATI Jacques, FRANCO Daniel, TOUATY Fanny née BENHAIM.

Mardi 15 avril (17 Nissan) : AMSELLEM Fredja, BENLOLO Joseph, BENOLIEL William, BOUBLI Simone, BOUHADANA Hélène, DAHAN Marie France, DOUANI Tita, KALFON Mardochée, NABET Edmond, OUAZANA André Shlomo, SCHIFFMAN Lazare, SHIFFMAN Lazare, ZERBIB Eliane, ZERBIB Eliane Esther.

Mercredi 16 avril (18 Nissan) : ABOUHARON Benjamin, ALLOUCH Marcel, ATLAN Rose, CHEKROUN Messoda, GUEDELMAN Sara, GUEDJ Max Nessim, KARSENTY Berthe, LEVY Gilberte, MARCHANDISE BENSIMON Michèle, MARCHANDISE Michèle, PEREZ Isaac, TOUATI-HAGGIA Rachel.

Jeudi 17 avril (19 Nissan) : AFRGAN Anna, ALLOUCHE Cecile, ALLOUCHE Cécile, AZIZA Albert, BENTOLILA Clotilde, CHOUKROUN Méir, HAMOU Salomon, LEVY Louise, NABET Guy, SALESSES Fernande, SARFATI Laure, SERERO Odette, SERERO Odette, SULTAN Eva, ZERBIB Yvette, ZERDOUN Rose, ZERMATI Djouhar.

Vendredi 18 avril (20 Nissan) : AKRICHE Joseph Roger, AKRICHE Roger, SCHEMLA Isaac, TEBOUL Helene, TEBOUL Hélène, ZAFRAN Charley.

Samedi 19 avril (21 Nissan) : ATTAL Alice, CHERBIT Reine, CHICHE Micheline, COHEN Prosper, DRAY Flavien, HAZIZA Alice, KHALIFA Sylvia Bacca, KHALIFA Sylvia Bacca, RAFALOWICZ Francois, RAFALOWICZ François, SEBAN Albert, SEBAN Albert, SIKSIK Léon Emile, SIKSIK Léon Emile, SOUSSI Rolande.

Dimanche 20 avril (22 Nissan) : ALLIEL Georgette, AMSELLEM Lucien, AZOULAY Samy, BITTON Joseph, DAHAN Simon, FINKELTIN Alec, FINKELTIN Alec Et Mme, HAGGAI Flavie, HASSOUN Rachel, ILLOUZ Esther, KESSAS Gaston, KOMAR Francine, LAYANI Louise Esther, YAECHÉ Albert, YAECHÉ Albert Georges Guy, ZELMATI Simone, ZENOU Djohar, ZERMATI Simone Esther.

Lundi 21 avril (23 Nissan) : ASSOULINE Yvette, CHEMOUNY Claudine, COHEN Georges, COHEN Jacques, HT HAMOUI Emile, LENGA Léon Israël, MARGIANO Corine.

Mardi 22 avril (24 Nissan) : AMAR Rachel née BENCHAYA, BARACASSA Bernard, BETTAN Irène, COHEN Jacques, FILOCHE Jeanine, GABAY Gaston, MERALY Joseph, NKAOUA Joseph, SAFFAR Roger, TEMIME Fernande, TROJMAN Julie, ZERMATI Claudette.

Mercredi 23 avril (25 Nissan) : ALBERNHE SABBAA Juliette, ALVERNHE SABBAA Juliette, BENHAMOU Marie-Louise, CHOUKROUN Jeanine, HASSAN Dina, IZSAK Arnold, TOLEDANO Raphaël, WALDMANN Edgar.

Jeudi 24 avril (26 Nissan) : AMSALLEM Georges Yossef, ARFI William, BENASSAYAG Jacques, FAROUZ Hasna, LEVY Raphaël, LEVY Yves Raymond David, MORYOUSSEF Camille née ZAOUI, PARTOUCHE Habiba, SEBBAN Henri, SREBNIK CHAWA.

Vendredi 25 avril (27 Nissan) : ATTAL Jeannette, Traqui née Melki, AZUELLOS Rachel, BENASSAYAG Jacques, BENDAYAN Pascale, BENHAMOU Denis, BETTAN Patrick, KOZIOLEK Berthe, OHAYON Josiane, PETIT Gisèle, SARFATI Victor, SEBBAA Germaine.

Samedi 26 avril (28 Nissan) : ABECASSIS Maurice, AYACHE Gerard, AYACHE Gérard, CHICHE-PORTICHE Brigitte Esther, COHEN Charles.

KOL TORAH
de 11h00 à 11h30 sur Radio Kol Aviv
Vendredi 11 avril 2025
Intervention du Haïm MATUSOF



Kol Aviv 101.1 FM

Crif
Délégation régionale
Toulousaine Occitane

CEREMONIES DE YOM HASHOAH

Kol Aviv 101.1 FM

MERCREDI 23 AVRIL 2025

19h00-20H00 : Cérémonie à la Synagogue Palaprat
Allocutions, allumage des bougies et prières d'usage

20H00 – 23h00 : Sur Radio Kol Aviv
Lecture en continu des noms des déportés
juifs de France



N'OUBLIONS JAMAIS

JEUDI 24 AVRIL 2025

12h30 : Cérémonie officielle au Mémorial de la Shoah
(ESPACE BOULINGRIN) en présence des autorités civiles,
religieuses et militaires.
Allocutions, allumage des bougies et prières d'usage

08H00 à 18H00 : Sur Radio Kol Aviv lecture en continu,
musiques de circonstance, poèmes,
émissions spéciales ...

10H00 à 18H00 : Devant le Mémorial de la Shoah
Lecture publique diffusée en direct sur Kol Aviv ouverte
à tous des noms des déportés juifs de France organisée
par la communauté Juive Libérale de Toulouse.
Inscriptions sur : lecture-yomhashoah@cjtt.fr

YES *Shurim*
est ouvert pour Pessa'h

Étudiants, Étudiantes
Ne restez pas seuls pour Pessa'h,

UNIVERS J vous accueille pour
les Sédarim et les Repas de Pessa'h

«L'an prochain
à Yéroushalaim»
(Texte de la Haggada)



contact :

06 26 76 00 43

PAF : ne venez pas seul !!!

SAVE THE DATE

YOM HAATSMAOUT

5785

AICARRÉ PRÉSENTE

UN PLAIDOYER ÉCRIT

ET MIS EN SCÈNE PAR

BERNARD BITAN

Musiques originales de LAURENT COUSON

JE N'AI PAS DIT
~~MES~~ Vos DERNIERS
MAUX!

MERCREDI 30 AVRIL À 20H À L'EDJ

ACITC
Association pour la Culture
Israélienne et Juive de
Toulouse Occitane

Kol Aviv
101.1 FM

fsju
Votre école à Toulouse région

SPAR®

A l'occasion des fêtes de Pessah, le SPAR vous
simplifie le seder et vous propose :

Box Epaule
d'agneau

Terfess,
pommes de
terre rôties
Salades au choix

129,90€

Box poulet
rôti ou roulé
de poulet

pommes de terre
rôties, haricots
verts
Salades au choix

59,90€

Box Msoki

Salades au
choix

69,90€

HAROSSET MAISON

PLATEAU DU SEDER
A PARTIR DE 30 €

Contactez nous au 05.62.19.20.09 (Appel ou
Whatsapp) ou sur place au 13 boulevard Silvio
Trentin 31500 Toulouse

Dernier délai pour la commande : mardi 8 avril

fsju
Votre école à Toulouse région



LOTO

PARENTS-ENFANTS

NOMBREUX LOTS A GAGNER

+ Une tombola avec tablette tactile

UN ORDINATEUR
PORTABLE À GAGNER

DIM 27
AVRIL

DECO

BEAUTE

LOISIRS

MULTIMEDIA

CULTURE

MODE ET
BIJOUX

JEUX

CASHER

4€ le carton
10€ les 3
20€ les 10

*Tous les bénéficiaires permettront de financer
des bourses vacances séniors

OUVERTURE DES PORTES A 15H A L'EDJ

BUVETTE SUR PLACE

jamouval@fsju.org

05-62-73-45-25

www.fsju.org

LE PLATEAU DU SEDER

Samedi 12 avril et Dimanche 13 avril 2025

Du fait que la Torah a demandé de raconter à nos enfants et à nos petits-enfants comment l'Eternel nous a délivrés d'Egypte, les Sages zal ont institué de placer un plateau sur la table afin de susciter la curiosité des petits.

Ce plateau symbolise à la fois notre oppression et notre libération.

Voici les différents éléments :

- ♦ **3 MATSOT ENTIERES**, chémourot (surveillées avec plus de rigueur, depuis la moisson), fabriquées pour la mitsva (léchém mitsva). C'est pour cela qu'il est souhaitable qu'elles soient faites à la main. La matsa rappelle la sortie précipitée d'Egypte.
- ♦ **ZÉROA : L'os**. Il évoque seulement l'agneau pascal, puisqu'il est interdit de pratiquer un sacrifice hors du Temple. On prend en général l'épaule mais ce n'est pas obligatoire, n'importe quel morceau de viande avec son os, même de volaille, peut convenir.
- ♦ **BÉ TSA : L'œuf**. Il rappelle le 'haguiga sacrifice du jour de fête (yom tov). En choisissant un œuf, les Sages ont, en même temps, voulu évoquer la destruction du Temple et le deuil qui en suivit (l'œuf étant un des aliments traditionnels du deuil). Il se trouve d'ailleurs que le jour de la semaine où tombe le premier jour de Pessah est le même où tombe le 9 Av, anniversaire de la destruction du Temple de Jérusalem.
- ♦ **MAROR : Les herbes amères**, en général, de la romaine, endives ou raifort (attention de bien les laver et de vérifier qu'il n'y a plus d'insectes), nous rappellent la vie amère de nos ancêtres.
- ♦ **'HAROSSÈT : De la racine 'heress, «argile»**, cette compote symbolise le mortier. Sa composition dépend des différentes traditions culinaires des communautés, mais le plus souvent l'on trouve les fruits mentionnés dans le Cantique des cantiques (dattes, pommes, noix...).
- ♦ **KARPASS** : Un légume pour le premier trempage, en général du céleri ou du persil.
- ♦ **'HAZERET** : Il s'agit d'une salade comme le maror ; seule la 'hazeret sert au korekh (sandwich de matsa et d'herbes amères).
- ♦ **L'eau salée**, citronnée ou vinaigrée ne se trouve pas dans le plateau et rappelle les larmes des opprimés.



QUANTITÉ OBLIGATOIRE

4 COUPES DE VIN (Accoudé du côté gauche)

Chacun doit boire accoudé du côté gauche, (et non du côté droit pour ne pas avaler de travers), quatre coupes de vin ou jus de raisin, le verre de Kiddouch étant le premier.

Chaque convive aura un verre qui doit contenir au minimum 8,6 cl (ou mieux 15 cl). La position accoudée rappelle la situation des hommes libres qui, dans l'Antiquité, mangeaient sur des lits.

MOTSI / MATSA (Accoudé du côté gauche)

Minimum : 19 g de la Matsa supérieure ; 19 g de la Matsa médiane (brisée) (en cas de difficulté 19 g entre les 2 Matsot)

Recommandé : 30 g

MAROR (Non accoudé)

Minimum : 19 g d'herbes amères

Recommandé : plus

KOREKH (Accoudé du côté gauche)

Minimum : 19 g de la Matsa inférieure + 19 g de Maror

Recommandé : plus

AFIKOMEN (Accoudé du côté gauche)

Minimum : 19 g de Matsa cachée

Recommandé : plus

A consommer le 1^{er} soir avant 1h50

CASIT פסח

PESSAH SOLIDARITÉ

Soutenons les plus démunis de notre communauté !

Du 30 mars au 10 avril 2025

Collecte de produits cacher Le Pessah

Dons en ligne, cerfa immédiat sur casit.fr

ACIT

Pour que personne ne reste seul pour les fêtes de Pessah, l'ACIT organise des Sédarim communautaires

SEDER DE PESSAH

1 REPAS 75€ 2 REPAS 150€

Faites un DON

05 62 73 46 46 compte.acit31.com 2 Place Riquet - 31000 Toulouse

Comme chaque année la Matsa Chemoura faite à la main en provenance d'ISRAËL est à votre disposition au local Lubavitch, au Gan Rachi et dans les commerces Cacher.

Divers Hagadoth disponible et procuracy du Hamets.

Permanence assurée à
La Jeunesse Lubavitch - 17 Rue Alsace Lorraine
Du lundi 31 mars au jeudi 10 avril 2025
Du Lundi au Jeudi : de 11h00 à 16h30
Dimanche : de 10h00 à 12h30

OU SUR RDV AU 05.61.21.27.87.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le calendrier SELLEM 5785, page 24, sur l'encadré présentant les horaires de Pessah.

Voici l'encadré corrigé avec les horaires corrects et vérifiés

PESSA'H 5785

- **Judi 10 avril 2025**
Jeûne des premiers-nés [Syoum] - Début : 05h50 • Fin : 21h08
Recherche du 'HAMETS après 21h02
 - **Vendredi 11 avril 2024**
Brûler le 'Hamets avant 12h35
 - **Samedi 12 avril 2024**
Interdiction de consommer du 'Hamets
Elimination du 'Hamets [ne pas brûler] à partir de 11h16
1^{er} Seder Samedi soir avant 12h35
2^e Seder Dimanche soir après 21h19
après 21h19
- INTERDICTION DE FAIRE RENTRER LE HAMETS AVANT**
- **Dimanche 20 avril 2025** avant 21h30
- (attendre 5 minutes après cet horaire le temps du rachat)*



RETROUVEZ
TOUTES LES INFOS
COMMUNAUTAIRES
SUR
WWW.EDJT.ORG

HORAIRES DE PESSAH 2025 - 5785

du SAMEDI 12 AVRIL 2025 au soir (1^{er} séder) au DIMANCHE 20 AVRIL 2025 au soir (mimouna)

ENVOI OU DEPOT DU POUVOIR DE VENTE DU HAMETS

À compléter en ligne sur acit31.com ou à disposition à l'ACIT et à retourner avant le JEUDI 10 AVRIL 2025 12h00

📅 Jeudi 10 avril 2025 :

Jeûne des premiers nés (siyoum) :

Chahrit suivi du siyoum : 6h45 – Jeûne des 1ers nés (siyoum à 8h00)

Etant donné que le jeûne tombe cette année un chabbat, certains décisionnaires sont d'avis qu'il est automatiquement annulé

BEDIKAT 'HAMETS (recherche du 'Hamets) :

Recherche du 'Hamets à la tombée de la nuit, après 21h02

📅 Vendredi 11 avril 2025 :

Avant-veille de PESSAH :

Chahrit : 7h00

BIOUR 'HAMETS (brûler le 'hamets) :

Elimination du 'Hamets : avant 12h35

Minha suivi d'Arvit de chabbat : 19h00

Allumage des bougies de chabbat "Tsav Hagadol" : entre 19h14 et 19h45

📅 Samedi 12 avril 2025 :

Veille de PESSAH – Chabbat TSAV HAGADOL

Chahrit : 7h15 (Korbanots à 7h15 ; Hodou à 7h30)

Adath Yéchouroun : 8h00

Interdiction de consommer le 'hamets : 11h16

Annulation du 'hamets et Kol Hamira avant : avant 12h35

Minha : 20h00

ARVIT du premier soir de fête de Pessah : 21h00

Adath Yéchouroun : Minha : 20h00 - Arvit : 21h15

1er SOIR DE PESSAH - 1er Séder

Allumage des bougies du premier soir de fête de Yom Tov : après 21h19 (à partir d'une flamme existante)

Début du 1^{er} Séder : après 21h19

📅 Dimanche 13 avril 2025 :

1er JOUR DE PESSAH

Chahrit (Tikoun Hatal) : 9h00

Adath Yéchouroun : 10h00 (TAL)

2ème SOIR DE PESSAH - 2ème Séder

Minha suivi d'Arvit du 2ème soir de fête (supputation du Omer) : 20h00

Adath Yéchouroun : Minha : 20h15 - Arvit : 21h15

Chéma Israël et compte du Omer (2^{ème} Séder) : 21h19

Allumage des bougies du 2^{ème} soir de fête (Yom Tov) : après 21h19 (à partir d'une flamme existante)

📅 Lundi 14 avril 2025 :

2ème JOUR DE PESSAH (2ème soir du Omer) :

Chahrit : 9h00

- Adath Yéchouroun : 10h00

Minha : 20h15

- Adath Yéchouroun : Minha : 20h15 - Arvit : 21h20

Arvit de fin de 1ères fêtes de Pessah : 21h21 (et compte du 2^{ème} soir du Omer)

📅 du mar. 15 au vend. 18 avril 2025:

HOL HAMOED (demi-fête)

(pas de mise de téphilines)

Chahrit : 6h45 (tous les jours de Hol Hamoèd à l'EDJ)

Minha suivi d'Arvit : 19h00

Adath Yéchouroun :

- Office du matin (au Gan Rachi) : 8h00

- Office du soir (rue Alsace Lorraine) :

- Minha : 20h15 - Arvit : 21h10

📅 Vendredi 18 avril 2025 :

Veille de Chabbat et Yom Tov – 1^{er} soir des dernières fêtes de PESSAH :

Allumage des bougies : entre 19h20 et 20h00

Minha suivi d'Arvit de chabbat et fête : 19h15

Adath Yéchouroun : 20h15

Chéma Israël et compte du Omer : 21h17

📅 Samedi 19 avril 2025 :

Chabbat Hol Hamoèd Pessah – 7^{ème} jour de PESSAH :

Chahrit : 9h00 (ouvert à partir de 8h30)

Adath Yéchouroun : 10h00

Cours : 19h00

Minha : 20h00

Adath Yéchouroun : Minha : 20h15 - Arvit : 21h25

Allumage des bougies : après 21h28 (à partir d'une flamme existante)

Arvit de fête et compte du Omer : 21h00

📅 Dimanche 20 avril 2025 :

8^{ème} et dernier jour de PESSAH :

Chahrit : 9h00

Adath Yéchouroun : 10h00 (YIZKOR)

Minha : 20h00

Adath Yéchouroun : Minha et Séoudat Machia'h à 19h30 (au 17 rue Alsace Lorraine)

Arvit de fin de fêtes et compte du Omer : 21h30

Rachat du Hamets à : 21h35

MIMOUNA : Dimanche 20 avril 2025

ATTENTION : FAIRE ENTRER LE 'HAMETS

LE DIMANCHE 20 AVRIL, 5 MN APRES 21H30.

Le 'hamets qui a été vendu ne peut être consommé seulement 5 minutes après la fin de fête,

afin de laisser le temps au Rabbin de racheter le 'hamets.